Changements dans le troupeau: Transfert, ventes, abattages, mort

Changements des animaux d'élevage, classés provisoirement et définitivement doivent être reportés au secrétaire du cheptel d'une façon complète et au plus vite possible.

Date	*Nom de l'animal*	*Marque*	*Du éleveur: Nom et adresse*	*Au éleveur: Nom et adresse*	*Vente / Transfert / Mort*	*Remarques (raison de mort etc..)*

Envoyer à: Andreas Zingg, Secrétaire du herd-book a.i., Dorfstrasse 21, 8966 Oberwil-Lieli - andreas.zingg@bluewin.ch